

PROJET RÉGIONAL 2025-2029

LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT
BRETAGNE

BRETAGNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

SOMMAIRE

- ▶ Introduction page 3
- ▶ Des objectifs page 10
- ▶ Des moyens page 21
- ▶ Une stratégie page 24
- ▶ Plan d'action page 27
- ▶ Gouvernance page 28
- ▶ Conclusion page 29
- ▶ Bibliographie page 30

INTRODUCTION

La Ligue de l'enseignement, mouvement laïque d'éducation populaire, déploie depuis 1866, un projet d'émancipation citoyenne,

- ▶ pour le droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie
- ▶ pour l'exercice d'une citoyenneté active, d'un engagement bénévole et associatif, levier d'un renouveau démocratique
- ▶ pour l'égalité des droits, la justice sociale et la lutte contre toute forme de discriminations
- ▶ pour l'accès à la culture et au sport pour tous, facteur de coopération, de cohésion et d'ouverture au monde
- ▶ pour habiter ensemble un monde commun, par des transitions écologiques concrètes et résilientes.

La Ligue de l'enseignement incarne ses valeurs à l'appui à l'échelle nationale de plus de 20 000 associations, de 102 fédérations départementales et de 13 unions régionales. La Ligue de l'enseignement Bretagne est l'une des 13 unions régionales précitées.

La Ligue de l'enseignement Bretagne regroupe les 4 fédérations départementales et les deux comités régionaux sportifs de la Ligue à l'échelle régionale : la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor (22), la Ligue de l'enseignement du Finistère (29), la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine (35), la Ligue de l'enseignement du Morbihan (56), le Comité régional UFOLEP dit CRUFOLEP Bretagne et le Comité régional USEP dit CRUSEP Bretagne.



La Ligue de l'enseignement en Bretagne est un mouvement uni dans la diversité. Ses membres sont multiples et appartiennent tous à un même mouvement historique au service de l'éducation, du collectif, de la solidarité, de la citoyenneté et de la démocratie.

L'union régionale de la Ligue de l'enseignement en Bretagne a pour ambition de contribuer au **déploiement du projet d'éducation populaire de la Ligue sur l'ensemble de la région et de faciliter les coopérations de ses entités membres.**

La Ligue de l'enseignement en Bretagne est une union régionale initiée au service d'une coopération facilitée entre les fédérations et comités sportifs de la Ligue. Sa gouvernance est convaincue qu'à plusieurs le mouvement régional est renforcé, elle est attachée au principe de mutualisation et elle formule le souhait de développer sa culture coopérative notamment par le présent projet.

Les activités de la Ligue de l'enseignement Bretagne ne sont pas la seule addition des activités des fédérations et secteurs sportifs bretons. Elles sont aussi les initiatives spécifiques de l'union à l'échelle régionale, fruits de coopérations stratégiques pour essaimer les ambitions de la Ligue de l'enseignement en Bretagne, en lien étroit avec les associations locales affiliées aux fédérations. Le présent projet visera à la définition d'objectifs stratégiques propres à son échelle et la spécificité de son impact visé.

La Ligue de l'enseignement Bretagne, fondée en 1980 - et déclarée le 25 janvier 1983 au journal officiel de la République française - a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.

Mouvement Laïque d'éducation populaire, elle invite chacun à débattre et agir afin :

1. de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix
2. de développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs
3. de faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de chaque être humain, par une action permanente :

- ▶ pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens
- ▶ pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle Dès lors, elle s'interdit toute action partisane dans le domaine politique ou dans le domaine religieux.

Pour atteindre ces buts, elle élabore, conformément au Règlement intérieur national de la Ligue de l'enseignement Confédérale, un projet régional et elle met en œuvre un programme d'actions dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'action culturelle et sportive, de l'action sociale et de la communication, en ce qu'elles favorisent, par des actions coordonnées de l'État, des collectivités territoriales et des institutions européennes, une réelle garantie des droits civils et politiques, économiques et sociaux, les libertés fondamentales et le progrès de la démocratie. Elle anime le réseau Ligue en Région.

Elle se donne aussi pour missions de :

- ▶ porter la parole du mouvement dans l'espace public régional,
- ▶ représenter la Ligue de l'enseignement de Bretagne auprès des instances politiques et administratives de la région et des services déconcentrés de l'État,
- ▶ organiser la représentation et la participation de la Ligue de l'enseignement de Bretagne dans les coordinations associatives et d'économie sociale et solidaire, dans les structurations de syndicats d'employeurs et dans les instances officielles régionales créées par les collectivités ou l'État,
- ▶ veiller à la mise en œuvre des obligations réglementaires dévolues au niveau régional de la Ligue,
- ▶ impulser et accompagner des initiatives de coordination, d'harmonisation, de mutualisation voire de fusion d'activités ou de fonctions supports entre les fédérations départementales qui la composent.

En 2023, la Ligue de l'enseignement en Bretagne est un réseau de 847 associations regroupant 65 074 adhérents. Elle s'organise autour de 4 fédérations qui salarient 88 salariés ETP.

La Ligue de l'enseignement Bretagne a l'expérience de :

- ▶ coordination des actions éducatives, dont le développement du sport scolaire, à l'échelle académique dans le cadre de la convention pluri annuelle d'objectifs avec le ministère de l'Education nationale suivie par le Rectorat,
- ▶ coordination des actions de jeunesse et de vie associative dans le cadre de la convention pluri annuelle d'objectifs avec le conseil régional de Bretagne,
- ▶ réponses collectives à des marchés publics dans le cadre pour exemple de la programmation culturelle et de la gestion des bibliothèques des centres de détention avec le Ministère de la justice,
- ▶ développement d'un organisme de formation professionnelle labellisé Qualiopi, coordination du marché régional de formation des organismes d'accueil de services civiques avec la Ligue confédérale.

La Ligue de l'enseignement Bretagne a le souhait de **renforcer ses coopérations internes et externes** pour déployer son projet avec autant de pertinence que d'efficience, **en étroite collaboration avec les associations et les services publics**. Elle vise à mobiliser le plus grand nombre au service de son projet d'émancipation citoyenne, soucieuse de prendre toute sa part face aux défis de justice sociale, de transition écologique et de renouvellement démocratique.

Elle affirme la spécificité de son modèle, tant au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement que du réseau des collectifs régionaux associatifs auxquels elle participe. Son union régionale, Ligue de l'enseignement Bretagne :

- ▶ ne se substitue pas aux quatre fédérations bretonnes qui la composent, elle agit en complément ou par délégation de celles-ci,
- ▶ vise une coopération et pour cela développe des initiatives propres à partir des moyens alloués par les quatre fédérations bretonnes qui la composent ou par ses moyens propres.

La Ligue de l'enseignement Bretagne décide d'engager en 2024 une démarche de renouvellement de son projet régional pour :

- ▶ valoriser le sens de son impact visé auprès de ses équipes fédérales,
- ▶ renforcer ses coopérations,
- ▶ mutualiser les possibles pour optimiser ses initiatives,
- ▶ actualiser sa pratique à la suite de la réforme statutaire confédérale engagée qui précise le rôle préconisé des unions régionales de la Ligue,
- ▶ consolider sa participation aux collectifs associatifs régionaux au sein desquels elle est engagée,
- ▶ déployer ses idées et ses valeurs à l'échelle régionale au moment précis où celles-ci apparaissent particulièrement menacées.

La Ligue de l'enseignement Bretagne a partagé une analyse du contexte dans lequel s'inscrit le renouvellement de son projet tout au long de l'année 2024, via des séquences de mises en débat animées dans les instances statutaires des quatre fédérations, de son union, ainsi que dans le cadre de ses commissions.

Sa taille de « petite région », composée de seulement quatre départements, la forme de ses quatre fédérations quasi similaires en nombre d'équivalents temps plein, sa démarche régionale de coopération solidaire depuis quarante années, ses travaux réguliers en instance ou en commission et ainsi l'interconnaissance aboutie des membres du bureau exécutif et des salariés délégués soulignent une force pour avancer ensemble et renouveler une pratique coopérative pour plus de stratégie et d'efficience.

Néanmoins, ses membres reconnaissent des fragilités pour agir avec réactivité, pour communiquer d'une voix commune, pour suivre des compétences dédiées spécifiques et les évaluer, pour affirmer un objet commun et veiller à son appropriation par l'ensemble de ses membres, au-delà des élus au bureau exécutif et des salariés délégués.

En cette année 2024 spécifiquement, l'union régionale apparaît menacée par la montée d'une défiance des citoyens vis-à-vis du système démocratique, un contexte économique qui tend les capacités budgétaires des individus comme des collectifs, et la concrète diminution du soutien financier des pouvoirs publics, notamment celui du conseil régional de Bretagne, collectivité locale stratégique « naturelle ».

Malgré tout, la Ligue de l'enseignement Bretagne demeure convaincue de sa contribution possible aux politiques régionales en vigueur, volontaire pour accompagner la ruralité de son territoire, contribuer à la préservation des milieux marins et terrestres bretons, et agir en faveur d'un engagement associatif dynamique, facteur de cohésion sociale, d'égalité et d'une citoyenneté éclairée.

L'union régionale a le souhait de se repositionner comme un mouvement d'idée, soucieux de relever, spécifiquement en Bretagne, les défis qui s'imposent dans l'urgence sociale, écologique et démocratique soulignée largement par les responsables politiques et associatifs locaux. Elle affirme sa volonté de **contribuer au développement d'une pensée critique** et ainsi de **prendre sa part à l'animation du débat public**, pour sensibiliser, instruire, discuter et proposer des transitions concrètes.

Enfin, la Ligue de l'enseignement Bretagne continue d'appeler au soutien et à la prise en compte des corps intermédiaires dans le débat public, pour faire société et inciter à dialoguer le plus largement, tant les citoyens concernés que les décideurs élus ou délégués. Elle appelle au déploiement d'un dialogue structuré qui permette d'associer, de rompre le climat de défiance ambiant, de dénoncer la désinformation, d'éclairer les citoyens de tout âge pour renforcer les pouvoirs d'agir.

Elle a besoin d'être reconnue et soutenue pour agir là où cela est prioritaire, pour renforcer des coordinations plurielles et ainsi pour contribuer à un équilibre territorial en phase avec les enjeux sociaux, écologiques et démocratiques du moment.

La Ligue de l'enseignement par la démarche de renouvellement de son projet associatif renforce sa capacité à faire synthèse collective pour préciser ses principes, actions et interactions.

- ▶ Elle positionne son union au service d'une coopération régionale des quatre fédérations bretonnes.
- ▶ Elle vise la déclinaison d'objectifs spécifiques pour agir en région, dans ses réseaux, aussi en propre, toujours pour l'émancipation par la démocratie, à l'appui d'actions diverses coordonnées, du développement d'une offre de formation et d'une communication clarifiée à l'interne comme à l'externe.
- ▶ Ses bénéficiaires sont multiples, citoyens bretons, élèves ou acteurs associatifs, décideurs publics élus ou délégués.
- ▶ Elle est guidée par la volonté d'éclairer les enjeux sociétaux pour accompagner tant une meilleure compréhension du monde qu'un engagement de tous et de chacun au service de sa transformation.
- ▶ Elle s'appuie sur des moyens alloués par les quatre fédérations bretonnes, complétés par des moyens dédiés pour la compétence de formation professionnelle spécifiquement régionale.
- ▶ Elle est aussi soutenue financièrement pour agir par les conventionnements pluri annuels du ministère de l'Éducation nationale et de la région Bretagne.
- ▶ Elle anime sa vie statutaire avec application pour faire vivre la démocratie en son sein et ainsi mettre en œuvre des orientations débattues et optées collectivement à l'échelle régionale. Elle trace et communique ses orientations et décisions. Elle associe, régulièrement en assemblée permanente, l'ensemble des administrateurs et salariés délégués des quatre fédérations qui la composent.
- ▶ Elle veille à ne pas se substituer aux fédérations départementales et au contraire à initier des actions régionales complémentaires à l'appui d'une coopération.
- ▶ Elle vise d'évaluer chaque année les développements effectifs de ses objectifs stratégiques, et pour cela de veiller à les définir pour qu'ils soient mesurables. Elle contraint la déclinaison de ses orientations aux moyens stricts qui lui sont permis pour assurer sa durabilité et sa pérennité.

Le projet stratégique renouvelé doit permettre de préciser les rôles spécifiques donnés à l'union régionale.

Ces rôles doivent être propres à son échelon régional, possiblement liés aux pouvoirs publics d'échelle similaire (le rectorat ou le conseil régional pour exemples).

Ainsi, finalement **5 axes** ont été définis pour un projet régional renouvelé, optimisé et opérant.

Trois objectifs

1. Faire vivre la démocratie et contribuer à la construction du citoyen
2. Consolider nos représentations dans les réseaux associatifs et dans le cadre des dialogues conventionnels avec les pouvoirs publics pour renforcer nos coopérations et nos actions
3. Développer une action de formation professionnelle et militante

Des moyens

4. Structurer des coopérations internes pour innover des pratiques en matière de transition écologique, d'éducation, de jeunesse et de vie associative

Une stratégie

5. Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de l'union régionale en Bretagne, à l'interne comme à l'externe



DES OBJECTIFS

Conformément aux orientations précitées en introduction, la démarche collective pour le renouvellement du projet régional a souligné l'importance d'une définition d'objectifs concrets et mesurables, non trop multiples et non trop élargis, au regard des moyens alloués à l'union régionale.

Les objectifs sont déclinés en cinq actions pour un suivi mesurable régulier. Les trois premiers sont des objectifs stratégiques, le quatrième est un objectif de moyens alloués à la réussite du projet, enfin le cinquième est une stratégie pour permettre le bon déploiement du projet.

1. Faire vivre la démocratie et contribuer à la construction du citoyen

Dans une société en constante évolution, l'émancipation des individus par la démocratie est un levier essentiel pour promouvoir l'égalité et l'inclusion. Dans le cadre de son projet régional, la Ligue de l'enseignement en Bretagne entend intensifier ses actions pour renforcer la participation citoyenne et la conscience démocratique. Il s'agit de donner à chacun les moyens de s'exprimer, de comprendre les enjeux sociaux et de contribuer activement à la vie collective. En favorisant l'accès à l'éducation, à la culture, au sport et à des espaces de débat, la Ligue souhaite outiller les citoyens pour qu'ils deviennent acteurs de leur émancipation. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer la cohésion sociale et de cultiver une pensée critique essentielle à toute démocratie vivante et inclusive.

A. Initier des temps de formation à la pensée critique à l'attention des jeunes scolarisés et plus largement des citoyens

L'objectif est d'initier des temps de formation à la pensée critique pour les jeunes scolarisés, prioritairement en lycées, généraux, techniques et professionnels, en centres de formation des apprentis et, plus largement, pour l'ensemble des citoyens. Ces sessions viseront à développer des compétences essentielles telles que l'analyse, la réflexion et la capacité à questionner les informations reçues. En intégrant des méthodes interactives et participatives, les participants seront encouragés à exprimer leurs opinions et à débattre des sujets d'actualité. Ces formations permettront également de sensibiliser aux enjeux de la désinformation et à l'importance de sources fiables. En renforçant la pensée critique, la Ligue de l'enseignement souhaite préparer les citoyens, dès le plus jeune âge, à devenir des acteurs éclairés et engagés dans la société. Des actions menées par l'USEP dès l'école primaire sous forme de débats lors de rencontres sportives associatives et de congrès d'enfants ponctueront aussi cette intention.

La mission de développement d'interventions en milieu scolaire pour la formation à la pensée critique pourra être confiée aux référents politiques et techniques délégués à l'éducation, déjà opérateurs du suivi de la convention avec l'éducation nationale, en étroite collaboration avec le référent politique délégué au suivi de la convention avec le conseil régional, collectivité locale compétente pour les actions initiées en lycées et centres de formation des apprentis.

B. Animer des débats publics sur le territoire régional qui permettent de comprendre et d'agir sur le politique

L'objectif est d'animer des débats publics sur le territoire régional afin de favoriser une meilleure compréhension des enjeux politiques et d'encourager l'action citoyenne. Ces événements organisés à rythme trimestriel (un par année par département par exemple) seront conçus comme des espaces de dialogue ouverts à tous, où les participants pourront exprimer leurs préoccupations, poser des questions et partager des idées. En invitant des experts, des élus et des membres de la société civile, la Ligue de l'enseignement proposera un environnement propice à l'échange d'informations et d'analyses sur les politiques publiques. Ces débats permettront également d'identifier des solutions concrètes aux problématiques locales. En mobilisant les citoyens autour de sujets d'actualité, leur capacité à s'impliquer activement dans la vie politique de leur région seront renforcées. Cette initiative visera à établir des liens entre les différents acteurs du territoire, favoriser ainsi une cohésion sociale et un engagement collectif. Les résultats de ces débats pourront contribuer à des propositions concrètes à destination des décideurs politiques.

La mission d'organisation de ces temps de débats publics pourra être confiée à une coordination régionale missionnée en étroite collaboration avec le comité de direction de l'union, composé des quatre directions déléguées des fédérations bretonnes.

C. Valoriser et accompagner une culture de l'engagement associatif pour rendre vivante la démocratie

L'objectif est de valoriser et d'accompagner une culture de l'engagement associatif afin de dynamiser la démocratie à tous les niveaux. En soutenant des initiatives comme les formations d'enfants à la vie associative via l'USEP, les juniors associations et le service civique, la Ligue souhaite encourager les jeunes à s'impliquer activement dans la vie de leur communauté et plus largement de la société. Par ailleurs, l'union pourra mettre en place des formations et des ressources pour renforcer les compétences en matière de gouvernance associative, favoriser ainsi une gestion participative et inclusive. En créant des espaces de partage et de dialogue, les échanges d'expériences entre associations seront renforcés, consolidant les réseaux et la coopération. Cette dynamique d'engagement contribuera à rendre les processus décisionnels plus transparents et accessibles.

La mission de valorisation des parcours associatifs au sein du mouvement Ligue et de coordination des espaces et ressources à disposition pour la formation à la gouvernance associative pourra être confiée aux référents politiques et techniques délégués à la vie associative au sein de l'union régionale, ainsi qu'au représentant délégué au sein du Mouvement associatif de Bretagne (MAB).

D. Défendre les libertés associatives et les droits culturels comme vecteur du fait démocratique et de la cohésion sociale, contribuer et valoriser toutes les initiatives associatives possibles auprès des publics empêchés et dans les territoires ruraux

L'objectif est de garantir et promouvoir les libertés associatives ainsi que les droits culturels, en reconnaissant leur rôle essentiel dans le renforcement de la démocratie et dans la consolidation du lien social. Il s'agit de défendre l'autonomie des associations, en leur permettant de s'exprimer et de contribuer activement à la vie collective. Cela implique de soutenir les initiatives visant à rendre la culture accessible aux publics qui en sont éloignés, notamment en raison de contraintes géographiques, économiques ou sociales. L'accent sera mis sur les zones rurales, souvent marginalisées, afin de créer des espaces de partage et d'expression collective. En valorisant ces initiatives, l'union régionale vise à favoriser l'inclusion, la solidarité et le dynamisme des territoires. L'objectif final est de permettre et d'affirmer une société plus participative, équitable et riche de sa diversité culturelle et associative. L'union pourra dans ce cadre initier la valorisation régulière tant des initiatives de son réseau en matière de défense des droits culturels que les appels à protéger les libertés associatives dans le contexte de tension voire de défiance malheureusement rencontré à certains endroits de la région Bretagne récemment.

La mission de veille et de valorisation en la matière pourra aussi être confiée aux référents politiques et techniques délégués à la vie associative au sein de l'union régionale, ainsi qu'au représentant délégué au sein du Mouvement associatif de Bretagne (MAB).

E. Rendre visible les propositions innovantes et souhaits des citoyens pour faire société, en matière de transition écologique, d'éducation, de justice sociale et de libertés par des consultations synthétisées et mises en lumière

Cet objectif vise à donner une voix et une visibilité aux propositions des citoyens engagés et informés, afin de construire une société plus inclusive et durable. En recueillant et en synthétisant leurs idées, notamment en matière de transition écologique, d'éducation, de justice sociale, et de libertés, la Ligue de l'enseignement Bretagne souhaite faciliter leur prise en compte par les décideurs publics. L'idée est de créer des espaces d'expression, comme des consultations citoyennes interactives ou des outils de visualisation (par exemple, à l'appui de l'outil Carto débat), pour rendre les aspirations citoyennes accessibles et compréhensibles à tous.

Cela permettra de mettre en lumière les attentes et les priorités des citoyens et plus largement des associations du mouvement Ligue, tout en favorisant une meilleure compréhension et un soutien collectif autour des enjeux communs. L'initiative cherche ainsi à **enrichir le débat public et à renforcer la démocratie participative**, pour une société plus juste et inclusive.

La mission de valorisation de ces temps de consultation et de débats publics pourra être confiée à une coordination régionale missionnée en étroite collaboration avec le comité de direction de l'union, composé des quatre directions déléguées des fédérations bretonnes.

En conclusion, le renforcement de nos actions pour l'émancipation par la démocratie s'appuie sur des démarches concrètes et diversifiées, mobilisant les citoyens et les associations autour des valeurs démocratiques et du vivre ensemble. **À travers la formation à la pensée critique, l'animation de débats publics, le soutien à l'engagement associatif, et la défense des libertés culturelles, la Ligue de l'enseignement en Bretagne se positionne en facilitateur de participation et de dialogue citoyen.** Ces initiatives pourront également être enrichies par des consultations citoyennes, qui feront remonter les préoccupations et propositions en matière de transition écologique, d'éducation et de justice sociale. **C'est en renforçant ces dynamiques d'inclusion et de participation collective que la Ligue vise à construire une démocratie vivante et solidaire, au service de toutes et tous.**



2. Consolider nos représentations dans les réseaux associatifs et dans le cadre des dialogues conventionnels avec les pouvoirs publics pour renforcer nos coopérations et nos actions

Dans un contexte où la coopération et le dialogue sont essentiels pour renforcer l'impact associatif, l'union régionale s'engage à consolider ses représentations au sein des réseaux associatifs et dans les échanges institutionnels avec les pouvoirs publics. Cet objectif inclut la mise en place d'outils structurants, comme une cartographie annuelle des partenariats et des accords stratégiques, ainsi que des feuilles de route et un tableau de bord pour guider les mandats confiés aux délégués. En favorisant des initiatives de plaidoyer, de transition écologique et de soutien aux communautés éducatives, l'union vise à **créer un réseau d'acteurs bretons renforcé et mobilisé autour d'enjeux partagés**. Ces actions permettront **d'accroître l'efficacité et la cohésion des projets collectifs au service des objectifs de la Ligue de l'enseignement en Bretagne**.

A. Réaliser et actualiser chaque année une cartographie des représentations stratégiques et des accords conventionnels de l'union régionale

L'objectif consiste à créer une cartographie détaillée des représentations stratégiques et des accords conventionnels de l'union régionale et de ses comités sportifs régionaux. Chaque année, cette cartographie sera mise à jour pour refléter les évolutions et les changements dans les partenariats et les collaborations. Elle servira d'outil d'analyse pour mieux comprendre les dynamiques régionales et identifier les opportunités de synergie. La démarche permettra d'améliorer la transparence et la communication entre les différents acteurs qui coopèrent au sein de l'union, et entre les différents acteurs qui collaborent avec l'union. L'actualisation annuelle, présentée par exemple en assemblée générale, garantira que les décisions stratégiques soient basées sur des données récentes et pertinentes.

La mission de réalisation de cette cartographie pourra être confiée à une coordination régionale missionnée en étroite collaboration avec le comité de direction de l'union, composé des quatre directions déléguées des fédérations bretonnes.

B. Structurer une approche concertée et prospective des mandats délégués, par la définition annuelle de feuilles de route, le partage régulier des avancées et des freins rencontrés en bureau et en assemblée permanente

L'objectif vise à établir une approche concertée et proactive pour suivre et orienter les mandats délégués dans le cadre du projet régional associatif. Chaque année, des feuilles de route et un tableau de bord seront définis, précisant les priorités et les actions convenues à entreprendre dans le cadre des références politiques et techniques des commissions et dans le cadre des mandats de représentation confiés au sein des réseaux associatifs régionaux.

Cette structuration facilitera le suivi régulier des avancées, tout en identifiant les obstacles rencontrés par les membres. Des échanges dédiés au cours de l'une des assemblées permanentes annuelles permettront de favoriser la transparence et la collaboration entre les parties prenantes. Cette démarche contribuera à une meilleure coordination et à une plus grande efficacité dans l'atteinte des objectifs communs à l'union régionale.

La mission de coordination des feuilles de route et du tableau de bord pourra être confiée au bureau exécutif, composé statutairement de deux administrateurs élus délégués par fédération.

C. Renforcer la fonction de plaidoyer portés par les mandatés, par des séquences semestrielles d'appropriation des orientations et argumentations confédérales et par la participation régulière aux comités et groupes nationaux de la Ligue

L'objectif est de renforcer la fonction de plaidoyer exercée par les mandatés au sein du projet régional de la Ligue de l'enseignement Bretagne. Pour ce faire, une séance sera initiée chaque semestre afin de permettre une appropriation approfondie des orientations et des argumentations confédérales.

Ces séquences de formations permettront aux mandatés de se familiariser avec les enjeux clés et d'améliorer leur capacité à défendre les intérêts de la Ligue de l'enseignement en Bretagne. Par ailleurs, une participation régulière aux comités et groupes nationaux de la Ligue garantira une représentation active et une synergie avec les initiatives au niveau national. Cette démarche contribuera à amplifier la voix de la Ligue de l'enseignement Bretagne et à renforcer son impact par la compétence de plaidoyer.

La mission d'organisation de ces séances semestrielles pourra être confiée à une coordination régionale missionnée en étroite collaboration avec le comité de direction de l'union, composé des quatre directions déléguées des fédérations bretonnes.



D. Inspirer les politiques publiques régionales pour qu'elles permettent de décliner plus d'actions associatives de transition écologique par la valorisation annuelle des démarches des associations initiées en la matière

L'objectif est d'inspirer les politiques publiques régionales afin d'encourager le développement d'actions associatives axées sur la transition écologique. Pour cela, une valorisation annuelle des démarches des associations engagées dans ce domaine sera mise en place. Cette initiative visera à mettre en lumière les projets innovants et à encourager le partage des bonnes pratiques. En renforçant la visibilité de ces actions, l'union régionale espérera mobiliser davantage de ressources et inciter les acteurs publics à soutenir ces initiatives spécifiquement associatives. Cette synergie entre les associations et les politiques publiques contribuera à une transition écologique plus effective et collective au niveau régional.

La mission de valorisation annuelle pourra être confiée aux référents politiques et techniques délégués à la transition écologique au sein de l'union régionale.

E. Accompagner et soutenir les communautés éducatives afin de renforcer la cohésion, la coopération et le pouvoir d'agir des acteurs de terrain par l'initiative semestrielle d'une action collective des mouvements partenaires de l'école publique, des services de l'éducation nationale, des INSPE et des syndicats enseignants

L'objectif est d'accompagner et de soutenir les communautés éducatives pour renforcer la cohésion et la coopération entre les différents acteurs de terrain. Pour cela, des actions collectives seront initiées permettant de rassembler les différents acteurs de l'éducation. Cette initiative visera à favoriser des échanges constructifs et à développer des projets communs, renforçant ainsi le pouvoir d'agir des acteurs éducatifs. En créant un espace de dialogue et de collaboration, l'union régionale vise d'améliorer les pratiques et les conditions d'apprentissage. Cette dynamique collective contribuera à une meilleure prise en compte des besoins des élèves et des enseignants au sein du système éducatif.

La mission d'organisation de telles actions collectives pourra être confiée aux référents politiques et techniques délégué à l'éducation au sein de l'Union régionale.

En conclusion, les initiatives, présentées à travers ce second objectif, visent à **renforcer l'efficacité et la cohésion des actions menées au sein de l'union régionale**. En établissant une cartographie stratégique, des feuilles de route, en renforçant l'appropriation du projet Ligue de l'enseignement et les compétences de plaidoyer pour le porter, en valorisant les initiatives associatives en lien avec la transition écologique axe prioritaire récent des politiques publiques, et en initiant des temps réguliers pour une synergie des acteurs éducatifs, l'union régionale souhaite **créer un cadre propice à la coopération, tant à l'interne de son mouvement qu'à l'externe, avec les acteurs éducatifs, associatifs et institutionnels**.

3. Développer une action de formation professionnelle et militante

Le développement d'une action de formation professionnelle à destination des salariés associatifs et des agents du service public est un levier essentiel pour renforcer les compétences et l'efficacité des acteurs de l'économie sociale. Face à des enjeux complexes, il est primordial de proposer des formations adaptées, qu'elles soient qualifiantes ou non, afin de répondre aux besoins variés des structures. En favorisant la montée en compétences, la Ligue de l'enseignement Bretagne permet non seulement une meilleure performance des organisations, mais également une implication plus forte des individus dans leur mission. Cette démarche vise à instaurer une culture de la formation continue, où l'apprentissage devient une composante intégrante du parcours professionnel. Par ailleurs, le dialogue avec des partenaires, autres organismes de formation, est crucial pour assurer une complémentarité des offres. Ainsi, cette initiative s'inscrit dans une volonté de professionnalisation et de valorisation des métiers du secteur associatif et du public.

Cette mission de développement d'une action de formation professionnelle pourra être confiée aux salariés délégués au sujet au sein de l'union régionale.

A. Continuer une offre de formations professionnelles qualifiantes et non qualifiantes

Pour répondre aux attentes des salariés associatifs, des agents du service public et des citoyens plus largement, il est essentiel de continuer une offre de formations professionnelles qui inclut à la fois des modules qualifiants et non qualifiants. Les formations qualifiantes permettront aux participants d'acquérir des compétences reconnues, essentielles pour leur évolution professionnelle, tandis que les modules non qualifiants pourront être axés sur des compétences transversales et des connaissances spécifiques. Cette dualité d'offre favorise l'inclusion de tous les publics, quel que soit leur niveau d'expérience ou leur besoin de reconnaissance formelle. Elle vise à s'inscrire dans une démarche de soutien à l'insertion permettant la formation continue mais bien aussi une formation initiale selon les publics mobilisés.

Les thématiques abordées incluront la gestion de projets, le développement durable, la coéducation ou encore les démarches participatives. En intégrant des formats variés tels que des ateliers pratiques, des modules en ligne ou des séminaires, une formation accessible et adaptée est possible. Ainsi, chaque participant pourra choisir un parcours qui répond à ses aspirations et à ses contraintes, conjuguant celles professionnelles et celles personnelles.

B. Instaurer un dialogue régulier avec d'autres organismes de formation du réseau pour une complémentarité et des partenariats ponctuels

L'instauration d'un dialogue régulier avec d'autres organismes de formation du réseau, comme l'INFREP, le CRUFOLEP et le CRUSEP, l'INSPE, le GRETA ou encore l'AFPA, serait un atout stratégique pour développer des synergies et assurer la complémentarité des formations proposées. En collaborant avec ces organisations, l'union régionale pourra bénéficier d'expertises variées et reconnues. Des partenariats ponctuels pourront également être envisagés, facilitant ainsi l'accès à des formations sur des thématiques émergentes. Cette coopération permettra de croiser les expériences et les bonnes pratiques, tout en enrichissant l'offre de formation par l'intégration de nouvelles méthodes pédagogiques. En organisant des rencontres régulières, l'union favorisera l'émergence de projets communs et d'initiatives innovantes. Cette approche collaborative contribuera non seulement à la qualité des formations, mais aussi à la reconnaissance mutuelle des compétences entre les acteurs du secteur.

C. Consolider un modèle économique dédié équilibré pour ce secteur de formation récent

Pour garantir la pérennité et l'efficacité des actions de formation, il est indispensable de consolider un modèle économique dédié équilibré pour ce secteur récent. Cela implique de définir des sources de financement diversifiées, telles que les subventions publiques, les partenariats privés et les cotisations des associations participantes. L'élaboration d'un budget prévisionnel permettra d'identifier les investissements nécessaires tout en prévoyant des retours sur investissement via les formations dispensées. Par ailleurs, la mise en place d'indicateurs permettra d'évaluer l'impact des formations sur les participants et les structures associatives ou les organisations publiques, favorisant ainsi l'optimisation des ressources. Une attention particulière devra également être portée à la communication autour des offres de formation, afin d'attirer un public large et de maximiser l'engagement.

En consolidant ce modèle économique, l'union régionale facilitera non seulement la durabilité des actions de formation, mais également leur adaptation continue aux besoins du secteur associatif et public.



D. Renforcer des offres de formations d'engagement volontaire portées par les fédérations

Le renforcement des offres de formations d'engagement volontaire est crucial pour développer les compétences des jeunes et des adultes engagés au sein des fédérations. Les formations telles que le Service Civique, le Service Civique International, le Corps Européen de Solidarité ou le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur sont des dispositifs précieux pour valoriser l'engagement associatif et les premiers pas en responsabilité dans l'éducation populaire. En proposant des formations adaptées à ces dispositifs, l'union régionale favorise l'insertion professionnelle des participants tout en renforçant l'impact des projets associatifs. Ces formations doivent être structurées de manière à intégrer des compétences techniques, mais également des savoir-être indispensables dans le cadre de l'engagement associatif. Par ailleurs, en s'appuyant sur des experts et des formateurs issus du milieu associatif, la Ligue de l'enseignement Bretagne garantit des contenus en phase avec les réalités du terrain. Cette dynamique permettra non seulement de former des individus compétents, mais aussi de développer un réseau d'engagement durable au sein du mouvement Ligue en Bretagne et plus largement au sein de la société sur le territoire régional. Des parcours de type masterclass pourraient être initiés pour accompagner l'engagement et la prise de responsabilité politique de jeunes bretons au service de la vie associative et plus largement de la cohésion sociale.

E. Initier une offre régionale de formations militantes à l'attention des administrateurs et des dirigeants associatifs affiliés

Initier une offre régionale de formations militantes spécifiquement destinée aux administrateurs et dirigeants associatifs est essentiel pour renforcer la gouvernance et le fonctionnement des structures. Ces formations doivent aborder des thématiques telles que la gestion des équipes, la prise de décision collective, la stratégie associative, ainsi que le plaidoyer et le développement durable. En intégrant des outils pratiques et des études de cas, la Ligue de l'enseignement Bretagne permettra aux dirigeants d'acquérir des compétences essentielles pour piloter efficacement leurs structures associatives. Ces sessions de formation favoriseront également la création d'un réseau de dirigeants, propice à l'échange de bonnes pratiques et à la coopération entre associations. De plus, en mettant en avant des témoignages et des expériences de leaders engagés, la Ligue pourra inspirer en Bretagne une nouvelle génération d'administrateurs et dirigeants associatifs. Cette démarche vise à créer une dynamique de changement au sein des organisations, renforçant ainsi leur capacité aussi bien à se renouveler qu'à agir et à innover dans un contexte en constante évolution.

La mise en place d'une action de formation professionnelle destinée aux salariés associatifs est une démarche essentielle pour répondre aux défis contemporains de l'économie sociale. En favorisant le développement des compétences, cette initiative permet de renforcer l'efficacité des acteurs tout en garantissant une meilleure adaptation aux enjeux locaux. La diversité des formations proposées, qu'elles soient qualifiantes ou non, s'avère cruciale pour l'inclusion et l'implication des individus dans leur parcours professionnel. La collaboration avec des partenaires, autres organismes de formation, et le soutien aux formations d'engagement volontaire témoignent de la volonté de créer un écosystème d'apprentissage dynamique. En parallèle, le renforcement des capacités des dirigeants et la consolidation d'un modèle économique viable garantiront la pérennité de cette action. Ainsi, en investissant dans la formation, la Ligue de l'enseignement Bretagne contribue à la professionnalisation des métiers du secteur, tout en renforçant des structures associatives plus robustes et toujours innovantes. Cette approche peut être gage d'une réelle transformation et d'un impact durable sur les territoires.



DES MOYENS

4. Structurer des coopérations internes pour innover des pratiques en matière de transition écologique, d'éducation, de jeunesse et de vie associative

L'innovation et l'efficacité dans les domaines de la transition écologique, de l'éducation, de la jeunesse et de la vie associative nécessitent une coopération accrue entre les fédérations. Structurer ces collaborations permettrait de mutualiser les compétences, d'améliorer la coordination régionale et de renforcer l'impact des actions communes. Ce cadre de coopération doit reposer sur une gouvernance partagée et des pratiques d'échange régulières, afin d'optimiser les ressources et de favoriser des synergies entre fédérations. Le projet renouvelé vise à créer des instances de suivi et des référentiels de compétences, permettre des initiatives de développement professionnel, contribuant ainsi à une cohérence et une harmonisation au sein de l'union régionale.

Cette mission de structuration pour des coopérations et innovations renforcées à l'interne de l'union pourra être confiée à une coordination régionale missionnée en étroite collaboration avec le comité de direction de l'union, composé des quatre directions déléguées des fédérations bretonnes.

A. Permettre une coordination régionale dédiée qui assure le suivi des missions de coordinations sectorielles confiées aux fédérations, à l'appui d'un comité dédié composé des quatre directions des fédérations qui composent l'union

Pour garantir une cohérence régionale et un suivi rigoureux des missions confiées aux fédérations, la création d'une coordination régionale dédiée est essentielle. Cette coordination serait appuyée par un comité de direction composé des quatre directions des fédérations régionales, qui partageront leurs retours d'expérience et ajusteront la déclinaison opérationnelle des orientations collectives. En se réunissant chaque mois, ce comité favorisera un pilotage ajusté des actions, permettant une adaptation rapide aux besoins des territoires. Cette instance de gouvernance participera à la construction d'une vision commune, tout en respectant les spécificités locales et en promouvant l'innovation dans les secteurs clés. Elle agirait également comme un support pour harmoniser les objectifs stratégiques et les méthodes de mise en œuvre.

B. Constituer un référentiel des compétences maîtrisées par les fédérations et à disposition pour faciliter des sollicitations rapides et directes entre fédérations

L'élaboration d'un référentiel de compétences des fédérations permettrait de recenser les expertises disponibles au sein de l'union régionale. Cet outil rendrait accessibles les informations sur les domaines de compétences maîtrisés par chaque fédération, facilitant ainsi les échanges de savoir-faire et les collaborations directes. Grâce à ce référentiel, les fédérations pourraient solliciter rapidement l'assistance de collègues en cas de besoin, optimisant ainsi l'efficacité des actions tout en renforçant la solidarité inter-fédérations. Ce système favoriserait également l'autonomie et l'adaptation des fédérations face aux enjeux émergents, dans une logique de partage de compétences et de soutien réciproque.

C. Accompagner une démarche de recherche et développement, structurer des transferts de compétences entre fédérations en matière de pratiques innovantes

Pour soutenir les fédérations dans leur adaptation aux défis actuels, notamment en transition écologique et en pédagogie innovante, il serait pertinent de structurer une démarche de recherche et développement partagée. Cette initiative permettra d'identifier et d'expérimenter de nouvelles pratiques, puis de diffuser ces innovations au sein du réseau régional. Des transferts de compétences organisés entre fédérations renforceront la capacité d'action collective en matière de pratiques innovantes. Cette démarche vise non seulement à renforcer les compétences internes, mais également à accroître l'impact des fédérations sur leurs territoires, en les dotant de méthodes éprouvées et adaptées aux besoins locaux.

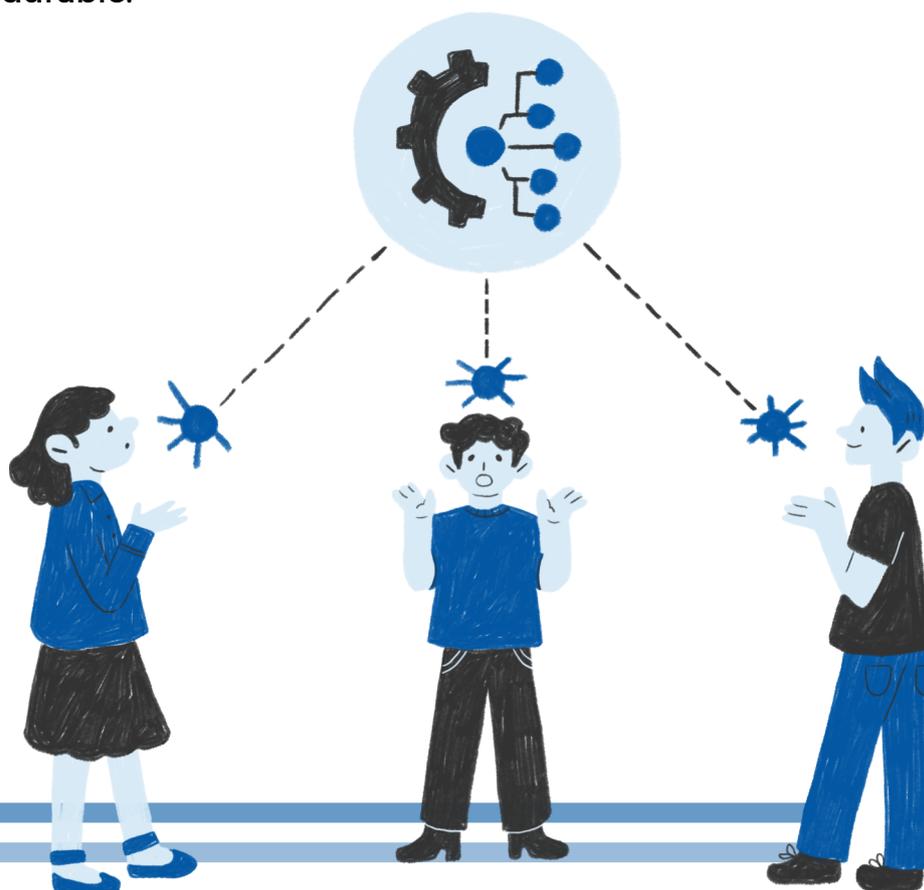
D. Définir un plan de développement des compétences et en cohérence un plan régional de formation interne

Un plan de développement des compétences doit être établi pour répondre aux enjeux régionaux en matière de transition écologique, d'éducation et de vie associative. Ce plan permettrait d'identifier les besoins en compétences et d'y répondre par des formations ciblées et régulières, alignées sur les objectifs stratégiques de l'union régionale. La mise en œuvre d'un programme régional de formation interne offrirait aux membres des fédérations des opportunités de renforcement professionnel, tout en assurant une montée en compétence homogène au sein de l'union. Ce dispositif de formation continue contribuerait à la professionnalisation des salariés des fédérations de la Ligue en Bretagne, tout en améliorant leur capacité à relever les défis de demain. Les offres de formation pourront être prioritairement pensées à l'attention des salariés des fédérations, et néanmoins bien ouvertes aux administrateurs bénévoles engagés au sein de l'union régionale.

E. Engager une démarche collective pour un cadre social harmonisé entre les fédérations

L'élaboration d'un référentiel de compétences des fédérations permettrait de recenser les expertises disponibles au sein de l'union régionale. Cet outil rendrait accessibles les informations sur les domaines de compétences maîtrisés par chaque fédération, facilitant ainsi les échanges de savoir-faire et les collaborations directes. Grâce à ce référentiel, les fédérations pourraient solliciter rapidement l'assistance de collègues en cas de besoin, optimisant ainsi l'efficacité des actions tout en renforçant la solidarité inter-fédérations. Ce système favoriserait également l'autonomie et l'adaptation des fédérations face aux enjeux émergents, dans une logique de partage de compétences et de soutien réciproque.

La structuration des coopérations internes constitue un enjeu majeur pour innover dans les domaines de la transition écologique, de l'éducation, de la jeunesse et de la vie associative. En favorisant la collaboration entre fédérations, l'union régionale pourra maximiser l'utilisation des compétences et améliorer l'efficacité des actions entreprises. La mise en place de mécanismes de coordination, de référentiels de compétences et de programmes de formation permettra non seulement de répondre aux besoins spécifiques des territoires, mais également d'installer une culture d'innovation partagée. De plus, en harmonisant les conditions de travail, la cohésion sociale et l'engagement des acteurs impliqués seront renforcés. Ainsi, cette démarche globale contribuera à une dynamique collective solide, favorisant une société plus juste et inclusive. C'est par ce travail commun que les défis contemporains pourront être relevés dans une démarche de co-construction pour un avenir durable.



UNE STRATÉGIE

5. Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de l'union régionale en Bretagne à l'interne comme à l'externe

Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de l'union régionale en Bretagne est crucial tant sur le plan interne qu'externe. Une communication efficace contribue à **établir une identité forte** pour l'union et à assurer la cohésion entre ses membres. Il est essentiel de **créer des outils de communication qui non seulement reflètent les valeurs et les missions de l'union, mais qui facilitent également l'échange d'informations entre les différentes parties prenantes.** À travers des initiatives ciblées, l'union régionale de la Ligue pourra se présenter comme un acteur incontournable de la vie associative, tout en augmentant la participation des citoyens en son sein. L'objectif est de **favoriser une compréhension mutuelle et une collaboration renforcée entre les fédérations,** tout en offrant une visibilité accrue des actions initiées. En s'appuyant sur une stratégie de communication dynamique, l'union régionale peut ainsi consolider un rôle de leader en matière d'éducation populaire et d'engagement citoyen. Cette démarche intégrée est un levier essentiel pour promouvoir la culture associative en Bretagne et tant la promotion, que la défense quand cela s'avère nécessaire, de ses valeurs et principe républicains pour la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Cette mission de communication pourra être confiée à une coordination régionale missionnée en étroite collaboration avec le comité de direction de l'union, composé des quatre directions déléguées des fédérations bretonnes. appuyée par la mission de communication déléguée.

A. Définir une charte graphique

La définition d'une charte graphique est essentielle pour assurer une identité visuelle cohérente de l'union régionale en Bretagne. Cette charte doit inclure des éléments clés tels que le logo, les couleurs, la typographie et les styles d'images qui reflètent les valeurs et les missions de l'union. En établissant des normes graphiques claires, nous garantissons une représentation homogène dans toutes nos communications, qu'elles soient digitales ou imprimées. Une charte graphique bien conçue permettra également de renforcer la reconnaissance de la Ligue et d'améliorer la perception de l'union régionale dans sa spécificité coopérative par les publics. De plus, elle facilitera le travail des équipes de communication déployés dans chacune des fédérations en leur offrant des lignes directrices pour la création de nouveaux supports. En investissant dans cette démarche, la Ligue de l'enseignement Bretagne pose les fondations d'une communication efficace qui favorisera une meilleure visibilité et pourrait attirer davantage d'adhérents et de partenaires.

B. Animer un site internet et une publication hebdomadaire sur les réseaux sociaux

L'animation d'un site internet, accompagnée d'une publication hebdomadaire sur les réseaux sociaux, constitue un levier majeur pour renforcer la visibilité de l'union régionale. Le site internet doit servir de vitrine pour présenter les projets, les événements à venir et les actualités des fédérations. Parallèlement, les réseaux sociaux permettent d'interagir directement avec les membres et le public, en partageant des contenus variés et engageants tels que des vidéos, des articles ou des témoignages. Une présence active sur ces plateformes facilite l'atteinte d'un public plus large et encourage la participation des citoyens aux initiatives de l'union. De plus, en maintenant une fréquence de publication hebdomadaire, la Ligue de l'enseignement Bretagne pourra créer un rendez-vous régulier qui fidélise une audience mobilisée. Cette stratégie digitale contribuerait à positionner l'union de la Ligue comme un acteur central de la vie associative en Bretagne.

C. Faciliter l'appropriation des communications de la Ligue Confédérale à l'attention des administrateurs et salariés de la Ligue en Bretagne

Pour maximiser l'impact des communications de la Ligue Confédérale, il est crucial de faciliter leur appropriation par les administrateurs et salariés en Bretagne. Cela implique de créer des supports de communication clairs et accessibles, qui traduisent les messages de la confédération dans un langage adapté au contexte local. Des sessions d'information et des ateliers interactifs pourraient être organisés chaque trimestre pour présenter ces communications et discuter de leur pertinence dans le quotidien des acteurs associatifs. En garantissant que chaque acteur puisse s'approprier ces communications, la Ligue de l'enseignement Bretagne facilite le sentiment d'appartenance et d'engagement au sein de son mouvement. Cela contribuera à une mise en œuvre plus efficace des projets et des initiatives régionales, pleinement cohérentes avec les orientations validées au niveau national.

D. Initier des formats d'assemblées permanentes bi annuelles qui permettent l'interconnaissance des administrateurs et dirigeants d'associations affiliées

L'initiation de formats d'assemblées permanentes biannuelles est une stratégie efficace pour favoriser l'interconnaissance des administrateurs et dirigeants des associations affiliées au sein de l'union régionale. Ces rencontres permettront de rassembler régulièrement les élus associatifs pour échanger sur leurs expériences, leurs pratiques et les enjeux communs auxquels ils font face.

En créant un espace de dialogue ouvert, la Ligue de l'enseignement Bretagne encourage le partage de bonnes pratiques et le développement de coopérations entre les différentes fédérations et associations. Ces assemblées peuvent également être l'occasion de présenter des intervenants extérieurs, tels que des experts ou des acteurs associatifs ou publics du territoire pour enrichir les discussions. En favorisant une dynamique d'échanges, ces rencontres renforceront le réseau et l'entraide entre les administrateurs et dirigeants des associations affiliées. De plus, elles contribueront à construire une vision commune et des projets partagés, en s'appuyant sur les forces et les compétences de chacun. Ainsi, cette initiative jouera un rôle clé dans le développement d'une gouvernance coopérative, en régulier renouvellement.

E. Proposer des temps de formations annuels organisés par métiers similaires au sein des 4 fédérations

Proposer des temps de formation annuels organisés par métiers similaires au sein des quatre fédérations est une démarche pour renforcer les compétences des salariés de la Ligue en Bretagne. Ces formations permettront aux participants de se spécialiser dans des domaines spécifiques tout en favorisant l'échange de connaissances et d'expériences entre collègues de métiers proches. En adaptant le contenu de ces formations aux besoins réels du terrain, l'union régionale assurera leur pertinence et leur efficacité. De plus, ces sessions permettront de créer un réseau professionnel dynamique, propice à la coopération et au soutien réciproque. Les formateurs peuvent être issus des fédérations elles-mêmes ou des experts extérieurs, garantissant ainsi une diversité des approches pédagogiques. Par ailleurs, ces temps de formation contribueront à la valorisation des métiers associatifs, en renforçant le sentiment d'appartenance au mouvement Ligue.

En conclusion, **renforcer la communication** de l'union régionale en Bretagne est une étape décisive pour accroître sa visibilité et son impact tant à l'interne qu'à l'externe. En établissant une identité visuelle forte à travers une charte graphique cohérente, en animant un site internet et des réseaux sociaux de manière proactive, et en facilitant l'appropriation des messages, l'union régionale peut **créer un véritable écosystème de communication breton**. Les assemblées permanentes biennuelles et les formations annuelles par métiers renforceront également la collaboration et le partage de connaissances entre les administrateurs et les salariés. Ainsi, ces initiatives contribueront à **créer un sentiment d'appartenance au mouvement Ligue**.

PLAN D'ACTION

Le présent projet est souligné comme étant la feuille de route pour l'union régionale de 2025 à 2029. Elle permettra à la présidence de veiller aux continuités et d'impulser les développements progressivement. Les avancées pourront être suivies régulièrement en comité de direction, en bureau exécutif et en assemblée permanente.

L'union régionale décide à compter du renouvellement de son projet d'initier la création d'une fonction salariée de coordination régionale pour assurer le suivi et le développement des actions relatives aux orientations multiples précitées, la co-animation de la vie statutaire et la gestion des ressources humaines. La fonction s'inscrira dans un comité de direction composé aussi des quatre directions des fédérations départementales bretonnes. Elle pourra assurer la déclinaison opérationnelle du projet mis en débat et orienté dans le cadre du bureau exécutif, et plus largement dans le cadre de l'assemblée.



GOVERNANCE ET ORGANISATION CADRE

La Ligue de l'enseignement Bretagne vise les réunions de :

- ▶ L'ensemble des administrateurs des quatre fédérations et représentants des comités régionaux sportifs, en assemblée générale chaque année
- ▶ L'ensemble des administrateurs des quatre fédérations et représentants des comités régionaux sportifs, en assemblée permanente deux à trois fois par an
- ▶ Deux administrateurs délégués par fédération et deux invités associés, en bureau chaque trimestre
- ▶ Les administrateurs et salariés délégués, en commissions chaque trimestre dans le cadre de quatre thématiques définies par le bureau, à partir de l'animation pour chaque commission d'un référent politique (membre du bureau) et d'un référent technique (membre de l'équipe salariée régionale ou d'une équipe salariée départementale)
- ▶ Les quatre directions des fédérations départementales et la coordination régionale, en comité de direction chaque mois.

La Ligue de l'enseignement Bretagne est l'employeur direct de la coordination régionale et des salariés délégués à l'action de formation professionnelle, en cohérence avec le cadre légal du label Qualiopi.

La Ligue de l'enseignement Bretagne contribue aux travaux des collectifs régionaux suivants en Bretagne : le mouvement associatif Bretagne, la coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le comité régional USEP, le comité régional UFOLEP, le CROS Bretagne, la conférence régionale du sport, la conférence des financeurs du sport, le collectif des associations partenaires de l'école, Résovilles, le réseau d'éducation à l'environnement Bretagne...

La Ligue de l'enseignement est engagée dans le cadre de deux conventionnements pluri annuels avec le Rectorat via la CPO entre la Ligue confédérale, l'USEP et le ministère de l'Éducation nationale et avec le conseil régional de Bretagne, d'une part via la CPO entre le CRAJEP et la collectivité régionale et en propre dans le cadre d'une convention dédiée à renouveler.

CONCLUSION

En conclusion de ce projet régional renouvelé pour la Ligue de l'enseignement en Bretagne, soumis au vote d'une assemblée générale extraordinaire le 18 décembre 2024, l'union régionale veut affirmer un collectif aussi riche dans sa diversité, qu'uni dans ses engagements communs pour l'éducation, la solidarité, la citoyenneté et la laïcité.

Ce projet n'a pas vocation à être une initiative parmi d'autres, mais bien à être un possible catalyseur pour l'émancipation citoyenne, porté par l'ambition de redéfinir des objectifs stratégiques en adéquation avec les enjeux contemporains de justice sociale et de transition écologique et en renforçant les coopérations au sein de l'union de la Ligue en Bretagne.

Tout au long de cette année de démarche de renouvellement du projet associatif de la Ligue de l'enseignement Bretagne, l'importance de cette capacité à la coopération a été collectivement soulignée ; une capacité à la coopération entre les fédérations et comités sportifs, mais également avec les associations locales et les services publics. La mutualisation des compétences et des ressources est essentielle pour optimiser et renforcer les actions sur le territoire. Chaque membre, bénévole ou salarié de l'union régionale, joue un rôle clé dans cette dynamique, contribuant à créer un réseau associatif solide et efficace, capable de relever les défis qui s'imposent à tous.

L'union régionale est convaincue que l'avenir de son mouvement Ligue réside dans la capacité à mobiliser collectivement ses forces autour de projets concrets et mesurables. En structurant ses actions, en innovant dans ses initiatives et en développant une formation professionnelle adaptée, elle permet les fondations d'une Ligue de l'enseignement Bretagne plus stable, plus visible et donc potentiellement plus forte. Il est impératif de consolider aussi ses représentations dans les réseaux régionaux associatifs et d'établir un dialogue constructif avec les pouvoirs publics afin de faire entendre sa voix et d'augmenter son influence au service de l'émancipation citoyenne, de la pensée critique pour une société plus juste, plus inclusive et plus écologique.

Alors que l'union régionale entame cette nouvelle phase de son projet, ses représentants ont à cœur de ne freiner ni l'audace, ni l'enthousiasme des membres pour continuer à défendre les valeurs républicaines et à déployer des idées en faveur de la solidarité. La particularité de son action fédérative, donne à la Ligue le pouvoir d'impulser des changements significatifs et durables.

Soyons tous acteurs de cette aventure collective, unis par un engagement historique et continu, au service du projet de la Ligue de l'enseignement en Bretagne.

BIBLIOGRAPHIE

Ligue Bretagne

- ▶ Statuts de la Ligue de l'enseignement Bretagne adoptés en octobre 2016
- ▶ Projet de la Ligue de l'enseignement Bretagne 2006-2010
- ▶ Projet éducatif de la Ligue de l'enseignement Bretagne 2011
- ▶ Rapport d'activité Ligue de l'enseignement Bretagne 2023
- ▶ Projet fédéral de la fédération 22 - 2024-2029
- ▶ Projet fédéral de la fédération 29 - 2019-2022
- ▶ Projet fédéral de la fédération 35 - 2023-2027
- ▶ Texte d'orientation pour un projet fédéral de la fédération 56 - 2024

Textes d'orientations politiques de la Ligue confédérale

- ▶ Une politique de la culture 2011
- ▶ Investir dans l'éducation et refonder l'école 2012
- ▶ La laïcité dans les séjours de vacances 2013
- ▶ Pour refonder l'école, la Ligue s'engage pour des PEDT ambitieux 2013
- ▶ Des parcours d'éducation artistique et culturelle 2014
- ▶ Refonder notre identité associative 2015
- ▶ Projet éducatif de la Ligue de l'enseignement 2015
- ▶ Déclaration du Congrès de la Ligue réunie à Strasbourg 2016
- ▶ La laïcité une émancipation en actes 2017
- ▶ Faire société 2021
- ▶ Plaidoyer Agir Voter 2022
- ▶ Pour l'hospitalité : une politique d'accueil pour les personnes exilées 2022
- ▶ Pour une éducation du futur - Question de congrès 2022
- ▶ Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun 2022
- ▶ Contre l'extrême droite, la Ligue s'engage 2022
- ▶ Pour l'émancipation par la démocratie 2023

SIÈGE SOCIAL :
45, rue du Capitaine Maignan
35 000 Rennes
02 99 67 10 67
ligue-bretagne@laligue.org

**LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT
BRETAGNE**

BRETAGNE

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

